



Les Archers de St Jean de Braye

SMOC

Agrément 24 45 049 – agrément jeunesse et sport 45-86-065S



COMITÉ RÉGIONAL
CENTRE - VAL DE LOIRE
DE TIR À L'ARC

Championnat Régional
Centre-Val de Loire

Tir en Campagne

SELECTIF POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

11 juin 2017

**Parcours non stop 24 cibles
12 connues + 12 inconnues**

LIEU : route d'Ardon à Olivet (D168). Terrain militaire des Grémuses.

L'entrée est à mi-chemin entre Ardon et Olivet sur la D168, face au centre équestre de l'armée.

Coordonnées GPS : 1° 52' 48,5 N / 47° 49' 16,8 E. Plan page suivante.

ARBITRES : Alain GUILBERT et Etienne PIAULT

GREFFE : 8 h 15

Composition des pelotons par l'organisateur suivant le règlement du comité régional.

DEPART AUX CIBLES : 9 h 15.

DEBUT DES TIRS : 9 h 30.

RESULTATS : vers 17h15.

RECOMPENSES :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie pour les archers de la région Centre-Val de Loire
Interdiction de fumer sur le site de la compétition.

INSCRIPTIONS :

Concours limité à 96 archers. Le concours est également ouvert aux archers extérieurs à la Région Centre-Val de Loire dans la mesure des places disponibles. Priorité est donnée aux archers régionaux.

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE OU PAR COURRIER mais uniquement en ligne sur :

http://demulau.hebfree.org/ArclInscription/Campagne_11-juin-2017_St_Jean_de_Braye/

Date limite des inscriptions par Internet 7 juin. Après cette date, contact par mail uniquement.

Demandes de renseignements et inscriptions après le 7 juin : alain.legrand@noos.fr

En cas de besoin le jour même : (Benoit GUINET) 0683144399.

ENGAGEMENTS : Chèque à l'ordre "LES ARCHERS DE LA SMOC". Adultes : 9 €, Jeunes : 6 €.

INTENDANCE : Buvette et sandwiches.



Les Archers de St Jean de Braye

SMOC

Agrément 24 45 049 – agrément jeunesse et sport 45-86-065S

